



Pour nous contacter :

CPAV
(Communauté Périnatale de
l'Agglomération Versaillaise)

29 rue de Versailles
78150 LE CHESNAY

Tel 01 39 43 12 04
Fax 01 39 43 13 58
E-mail : cpav@wanadoo.fr
Web : www.nat78.com

Financement par le FAQSV



Pour la périnatalité,
agissons ensemble



Communauté Périnatale de l'Agglomération Versaillaise
Association Loi de 1901 n° 078.4014641

Qui sommes-nous ?

Créée en Mars 2003, la CPAV est un groupement professionnel autonome, associant des praticiens libéraux aux maternités du secteur.

Elle est membre du Réseau Maternité en Yvelines.

Elle a pour objet l'amélioration de la qualité du suivi des femmes enceintes, et la prise en charge médicale et psychosociale des futures mamans.

Elle est soutenue financièrement par le Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville de l'Île de France. (Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie -Île de France)

Sa compétence géographique s'étend principalement aux communes de Bailly, Fontenay-le-Fleuri, La-Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay, Noisy-le-Roi, Roquencourt, Saint-Cyr-l'École, Versailles, ainsi que la communauté de communes de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Elle regroupe actuellement plus de 70 adhérents libéraux, Médecins généralistes, Gynécologues, Obstétriciens, Pédiatres, Psychiatres, Sages femmes, Echographistes, Biologistes,... Ces adhérents collaborent avec la Protection Maternelle et Infantile, et ont tous signé une charte de qualité.

Elle travaille en étroite association avec les 4 maternités du secteur : l'hôpital André Mignot, le C.M.C Parly 2, la clinique de La Maye-Aumont et la clinique des Franciscaines.

Nos objectifs et nos moyens

Pour les futures mères, la CPAV assurera :

- Le suivi médical de la grossesse, en concertation avec elles, par tous les intervenants concernés.
- L'organisation d'un accouchement dans la maternité la plus adaptée à son dossier et en accord avec son obstétricien.
- La gestion coordonnée des suites de l'accouchement.
- La présence d'une cellule représentative des mères au sein de notre communauté pour adapter nos supports aux besoins exprimés par les femmes.
- La constitution et la mise à disposition sur internet d'un dossier médical partagé pour optimiser la qualité du suivi de la grossesse, répondant ainsi aux dernières directives du Ministère de la Santé.
- L'accès au site internet www.nat78.com

Pour les praticiens, la CPAV offre:

- La mise en place d'un dossier de suivi des femmes enceintes sur un dossier commun partagé.
- La mise en commun et la promotion de protocoles labellisés.
- La possibilité de solliciter des compétences pluridisciplinaires, membres de notre communauté.
- Un espace informatique de rencontre et de collaboration entre les différentes compétences de terrain.
- L'accès simplifié permanent à des banques de données et à une assistance technique en ligne.
- Un système complet d'auto-formation, ainsi que des séminaires de formation médicale continue.
- L'accès aux sites : www.perinat78.com, www.nat78.com, www.fmc78.com.